

Castelneau d'Auzan

DEPARTEMENT DU GERS
MAIRIE
DE
CASTELNAU D'AUZAN
32440



TELEPHONE : 05 62 29 23 43
TELECOPIE : 05 62 29 23 73



Bulletin Municipal – 1^{er} Semestre 2012



LE MOT DU MAIRE

Auzanaises, Auzanais,

Avec le syndicat à la carte des communes du canton, nous avons en 2003, mis en place, **un service de transport à la demande**. Sur simple appel à la mairie, et pour 2 €, un minibus vous prenait et vous ramenait à votre domicile, après avoir fait votre marché du mardi matin. Pour 3 €, une navette vous déposait également une fois par mois le jeudi à Eauze, devant le monument aux morts. Avec la suppression de ce syndicat fin 2011, cette compétence n'étant pas reprise par la CCGA, plusieurs Auzanais ont manifesté, à juste titre, leurs regrets. Avec l'appui du Conseil Municipal, j'ai souhaité réactiver ce service au niveau communal. Sachant que cette activité génère de la perte, nous avons sollicité l'aide du Conseil Régional et du Conseil Général. Nos démarches ayant abouti favorablement, ces deux collectivités s'engagent par convention à nos cotés. De ce fait, le déficit de ce service ne sera supporté qu'au tiers par la commune. Encore un peu de patience pour les intéressés : la consultation légale aux entreprises de transport est en cours.

Nous devons prendre conscience que les Pouvoirs Publics, lors de coups durs ou d'aléas climatiques importants, ne pourront jamais agir rapidement et simultanément sur l'ensemble du territoire.

En 2015 les municipalités auront l'obligation d'élaborer un document appelé **Plan Communal de Sauvegarde**, le « PCS », et son document d'information le **DICRIM**, que vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres. Castelnaud d'Auzan est une des premières communes gersoises à l'avoir réalisé volontairement.

Suite à la réunion publique, beaucoup d'entre vous se sont manifestés ; à tout moment vous pouvez venir rejoindre ces bénévoles. Les responsables de quartiers sont déjà en place et du matériel a été recensé.

Le 22 juin à 19 h, la Préfecture a simulé le déclenchement d'une alerte rouge sur la commune afin de tester notre dispositif. Tout au long de la soirée, une série de catastrophes virtuelles nous sont parvenues : tempête, pluies diluviennes, chutes d'arbres, effondrement d'une partie de la toiture d'une usine locale avec personnes blessées, eau contaminée, etc... Fin de l'opération à 23 h.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui se sont prêtés au « jeu » avec une grande efficacité. Ce soir là, des membres de la Délégation Militaire Départementale, du SDISS, de l'Association des Maires et la Préfecture ont pu juger de notre réactivité. Je remercie Jeanine, Nicole et Véronique, qui avec l'aide du Capitaine Bénac se sont investies dans l'élaboration du PCS Auzanais. C'est grâce à ce support que nous avons pu mener à bien cet exercice. Je souhaite n'avoir jamais à mettre cette organisation en place. Cependant, c'est en anticipant les problèmes que nous les résoudrons au mieux. L'engagement dans cette voie d'assistance à la population est une volonté forte de tout le Conseil Municipal.

La première tranche de travaux de **l'aménagement du village** est pratiquement réalisée place du 8 Mai. Comme déjà annoncé, elle n'est que le point de départ d'un bien plus grand projet qui devrait s'étaler d'octobre 2012 à mai 2013.

C'est avec satisfaction que nous avons reçu au mois d'avril, la notification d'une subvention d'Etat (D.E.T.R.) pour un montant de 150 000 €, qui n'avait pas été budgétée à cette hauteur dans nos recettes. La Région a répondu également favorablement, 27 000 €, et nous savons que le Conseil Général participera dans le champ de ses compétences à un financement intéressant. L'obtention de ces subventions est surtout liée au fait d'avoir mis en avant avec notre bureau d'études, les critères prioritaires à ce jour, à savoir, la sécurité et la mise en accessibilité. Rassurez-vous, le montage financier de ces travaux de village est prévu depuis des années, donc, notre budget ne sera pas déséquilibré.

La **quatrième tranche du Lotissement** à Peyronduguet prend forme. Dès la semaine prochaine, neuf lots seront à la vente. L'implantation des Lupins 2 est également bien engagée.



Comme l'an passé, des **travaux à l'École** vont commencer : toitures CM1 et CM2. La sécurisation de l'accès à notre groupe scolaire est mise en avant.

Quelques améliorations ludiques vont voir le jour à la cantine avec la complicité de Nadine.

Nous réfléchissons aussi avec elle, à raccourcir nos circuits d'approvisionnement. Le poulet bio produit par un agriculteur Auzanais a fait son apparition dans les assiettes de nos écoliers.

Cette année encore, au mois de juin, la municipalité a mis à disposition de l'école, la piscine et notre maître nageur Emmanuel afin que tous les enfants apprennent à nager.

Avec la CCGA, le **portage des repas** est à ce jour en place sur Castelnaud. Toujours en collaboration avec elle, prochainement, une permanence s'ouvrira à la Mairie afin de faciliter l'organisation des services à domicile.

Une OPAH est lancée par notre Intercommunalité, pour l'amélioration des conditions de confort des logements des propriétaires dans l'optique du maintien à domicile. A Castelnaud, sous certaines conditions, des aides seront accordées dans le cadre de travaux de ravalement de façade en centre bourg.

Avec la prise de **compétence de la Petite Enfance en 2013**, notre Communauté tient tout naturellement à uniformiser, rationaliser et pérenniser une offre maximale de services, en direction des familles et des enfants. Cette structure existe depuis plus de 20 ans à Castelnaud, et je remercie ceux qui à l'origine, ont su faire naître et grandir ce projet. Leurs successeurs, jusqu'à hier, ont toujours su prendre la bonne direction et faire évoluer ce service. Les précurseurs sont très heureux du résultat qui en plus aujourd'hui, va prendre une dimension intercommunale. Qu'ils se rassurent, notre municipalité veillera, comme elle l'a toujours fait, à son avenir, qui passe tout naturellement par ce développement nécessaire.

Si nous gardons comme priorité la fiscalité et les finances locales, ce sont le service au public et l'investissement qui sont toujours au cœur de notre action.

Auzanaises, Auzanais,...

...notre fournisseur nous promet un magnifique feu d'artifice sur les berges du lac le vendredi 20 juillet lors des fêtes de Castelnaud.

Je vous souhaite une bonne saison estivale.

Philippe BEYRIES

DÉCÈS

12 janvier Henri LEGRAS

1^{ER} mars Suzanne LANAVE

23 mars Roger DUMONT

28 janvier Arlette BOUCHERÈRE

7 mars Pauline LAPORTE

10 mai Marie Antoinette POURCEL

07 février Mauricette GALLAS

18 mars Jeanne ARANZASTI

23 juin Bernard CASTAY

14 février Georges LAFONTAN
dit le petit Georges

19 mars Louise DUMON

29 juin Lina TORRESSAN

NAISSANCE

4 juin Assia ALLABOU



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

8 Février 2012 :

Délibération 001 : Communauté de Communes du Grand Armagnac : régularisation du transfert comptable et budgétaire des emprunts voirie.

Délibération 002 : Aménagement centre village avenue de la République, avenue du Maréchal Foch, rue des Ecoles, rue Pasteur, rue du Pont, parvis de l'Eglise et abords immédiats. Demandes de subventions et plan de financement. Mr le Maire fait part au Conseil Municipal de l'étude de faisabilité établie. Le coût de l'opération s'élève à 919 732,44 € H.T. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le plan de financement présenté, autorise Mr le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat, du Conseil Général du Gers, du Conseil Régional Midi Pyrénées pour un montant total de 274 000 €

Délibération 003 : Bibliothèque Municipale. La commune de Castelnaud d'Auzan souhaite proposer aux habitants, un service de bibliothèque plus conséquent, le « point lecture » deviendrait « bibliothèque relais niveau 2 ». Le local désigné pour accueillir ce nouveau service est le bureau de l'ancienne poste. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention pour le développement de la lecture publique, proposée par le Conseil Général et autorise Mr le Maire à la signer.

Délibération 004 : Ouverture crédits avant budget primitif 2012.

Délibération 005 : Exonération taxe sur spectacle.

30 Mars 2012 :

Délibération 006 : Projet modification périmètre C.C.G.A.

Délibération 007 : Convention du service de médecine préventive du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Gers.

Délibération 008 : Réorganisation voirie communale.

Délibération 009 : Contrats aidés. Mr le Maire propose au Conseil Municipal, de créer deux emplois de contrat d'accompagnement dans l'emploi. Ces contrats s'adressent aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Ces contrats sont placés sous la responsabilité de Pôle Emploi pour le compte de l'Etat. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de créer ces deux postes, précise que ces contrats seront d'une durée initiale de 6 mois, précise que la durée de travail est fixé à 20 heures par semaine, indique que leur rémunération sera fixée sur la base du SMIC horaire, autorise Mr le Maire à signer ces deux contrats.



Délibération 010 : Abrogation de la délibération prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Par délibération du 3 octobre 2008, le Conseil Municipal avait délibéré pour lancer la révision du P.O.S. et le transformer en P.L.U. Cependant cette procédure n'a pas eu de suite concrète. Après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité : d'abroger la délibération du 03.10.2008 ; d'organiser un débat sur les résultats de l'application du P.O.S ; d'étudier ultérieurement les possibilités d'évolution du document d'urbanisme en fonction des conclusions du débat.

Délibération 011 : Bibliothèque Relais. Equipement et demande de subventions. Mr le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'équiper le local de la bibliothèque relais et des devis obtenus et examinés pour le mobilier et l'informatisation. Des subventions peuvent être obtenues auprès du Conseil Général à hauteur de 70% sur l'achat du mobilier, 40% sur l'équipement multimédia, et 25% sur les logiciels. Le Conseil Municipal accepte la proposition de la SARL D.P.C. à Bressuire 79300 d'un montant de 12 093,19 € TTC pour l'équipement en mobilier, la proposition d'Elusa Informatique d'un montant de 1 933,92 € TTC pour l'équipement multimédia et la proposition de C3RB Informatique à Onet le Château 12850 d'un montant de 3 744,68 € TTC pour les logiciels.

13 Avril 2012 :

Délibérations 012, 013, 014, 015 : Loueur de fonds restaurant du lac : Approbation compte de gestion, compte administratif, affectation des résultats 2011. Budget primitif 2012.

Délibérations 016, 017, 018, 019 : Lotissement 3^{ème} tranche : Approbation compte de gestion, compte administratif, affectation des résultats 2011. Budget primitif 2012.

Délibération 020 : Vote taux imposition 2012.

Délibérations 021, 022, 023, 024 : Budget communal : Approbation compte de gestion, compte administratif, affectation des résultats 2011. Budget primitif 2012.

30 Avril 2012 :

Délibération 025 : Location saisonnière restaurant du lac.

21 Mai 2012 :

Délibération 026 : C.C.G.A. convention de mise à disposition de service.

Délibération 027 : Plan Communal de Sauvegarde.

Délibération 028 : Compétence du Syndicat Intercommunal d'Electrification.

Délibérations 029, 030, 031 : Travaux charpentes couvertures Ecole classe CM1 et CM2 ; Chapelle et Sacristie de l'Eglise d'Arech ; Salle du 3^{ème} Age : Les trois marchés ont été attribués à l'entreprise M.D.H. de Castelnau d'Auzan.

Délibération 032 : Acquisition véhicule d'occasion : Un véhicule Renault Kangoo a été acheté au garage Charles Stein de Castelnau d'Auzan.

Délibération 033 : Acquisition remorque frigorifique : Une remorque frigorifique simple essieu a été commandée à la SARL T.L.R. Négoce Sud Ouest à Montréal du Gers.



COMMUNAUTE DES COMMUNES DU GRAND ARMAGNAC

Bilan 2011

Le 1^{er} Janvier 2011, Castelnau d'Auzan a été accueilli dans la C.C.G.A. qui compte au 31 décembre 2011, 24 communes pour une population totale de 16 614 habitants.

Les conseillers communautaires de Castelnau sont : Mr Philippe Beyries (titulaire) commission finances, désigné comme membre du bureau ; Mr Christophe Traverso (titulaire) commission voirie ; Mme Jeanine Lussagnet (titulaire) commission économique ; Mme Véronique Druillet (titulaire) commission statuts et compétences ; Mr Christian Coudert (suppléant) ; Mme Nicole Jousseins (suppléant) commission sociale ; Mr Eric Péron (suppléant) ; Mr Christian Lespiauc (suppléant).

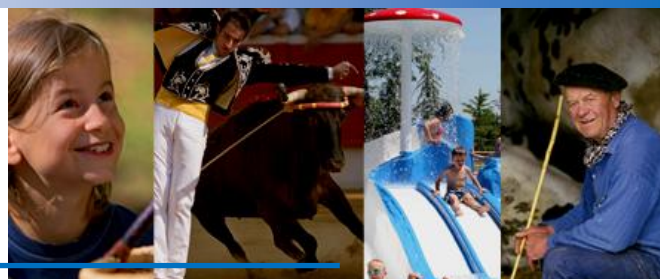
Le conseil communautaire s'est réuni à 5 reprises, dont deux réunions à Réans et Lannemaignan.

La commission statuts et compétences s'est réunie à 3 reprises ; la commission finances s'est réunie à 2 reprises en début d'année pour étudier le budget ; la commission affaires économiques et tourisme s'est réunie à 2 reprises, pour notamment mettre en place le dispositif en matière d'immobilier d'entreprise ; la commission voirie s'est réunie à 5 reprises pour statuer sur le programme d'investissement de l'année et pour étudier la mise en place d'un nouveau dispositif à mettre en application en 2012 ; la commission sociale s'est réunie à 5 reprises, notamment pour engager la réflexion sur l'intégration de la compétence Enfance-Jeunesse.

ADMINISTRATION GENERALE - STATUTS ET COMPETENCES :

La gestion des ressources humaines : Au 31 décembre 2011, le C.C.G.A. employait **91 agents** dont : 37 agents en CDD, 25 agents en CDI, 15 agents titulaires moins de 28 h, 14 agents titulaires plus de 28 h. Depuis le 1^{er} septembre 2011, la C.C.G.A. adhère au **Comité National d'Action Sociale** qui propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations sociales (aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèque-réduction...)

L'évolution des statuts et des compétences : Les modifications principales ont porté sur : la modification de l'article 5 permettant à la C.C.G.A. d'intervenir en matière d'**immobilier d'entreprise** ; la limitation des nouvelles **ZAC et Zone d'activités d'intérêt communautaire** à un périmètre de 5 hectares et non plus de 5 lots ; la simplification de la rédaction de l'article 5 sur la **compétence « Tourisme »** ; la nouvelle rédaction, plus détaillée de l'article 6 **sur l'action sociale** et le rajout de la compétence en matière de mise en œuvre **des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat** ; la simplification de l'article 7 sur **la voirie d'intérêt communautaire** dont l'état ne sera plus annexé aux statuts ; la suppression de l'article 9 sur les **équipements sportifs** ; l'ajout d'un article 16 sur **le règlement intérieur**. L'article 8 des statuts a été modifié en juillet afin d'intégrer la compétence en matière de création, aménagement et entretien, pour le linéaire relevant du territoire de la C.C.G.A., **d'un chemin de grande randonnée dénommé « GR de pays » Enfin disposition majeure du mois de décembre, le conseil communautaire a délibéré afin d'intégrer au 1^{er} janvier 2013, la compétence « Enfance Jeunesse »**



FINANCES :

Les trois budgets 2011 ont été établis en fonction des grandes orientations présentées lors du débat d'orientation. Les taux d'imposition 2011 n'ont pas augmentés. Sur le plan fiscal, deux dispositions ont été votées :

- L'exonération à 100% de cotisation foncière des entreprises, des établissements de spectacles cinématographiques qui ont réalisé un nombre d'entrées inférieur à 450 000.
- L'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties, des logements qui sont, en vue de leur location, acquis et améliorés au moyen d'une aide financière de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat par des personnes physiques, en soutien du dispositif OPAH engagé.

AFFAIRES SOCIALES :

Quelques chiffres sur le S.A.A.D : Près de **87 000 heures** réalisées auprès de 476 bénéficiaires. La moyenne d'âge des bénéficiaires est de **78 ans**.

Le développement du service de livraison de repas à domicile : **En 2011, 25 027 repas ont été livrés**. Les tarifs ont été uniformisés à compter du 1^{er} janvier 2012. Ils **varient selon le montant des revenus de chaque bénéficiaire** et laissent à la collectivité la prise en charge directe d'une partie de la prestation : **6,00 €** par repas pour un montant de revenu inférieur à 700 €/mois, **6,70 €** entre 701 € et 900 €/mois, **7,50 €** entre 901 € et 1100 €, **8,00 €** pour un revenu supérieur à 1101 €/mois. Pour un couple, le deuxième repas sera facturé **6,00 €** quel que soit le revenu de l'ayant droit.

L'O.P.A.H. est engagée : **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat**. Les enjeux seront essentiellement de **lutter contre la précarité énergétique, de maintenir et de développer la population et un cadre de vie rural de qualité**.

LA VOIRIE :

Le programme voirie a été arrêté en « commission voirie » et **établi en fonction du nombre de kilomètres et du budget alloué par commune**. En moyenne une route devrait durer 10 ans. Un nouveau dispositif de gestion de notre voirie a été acté en fin d'année. Il propose **un niveau de service commun sur l'ensemble de notre territoire** en ce qui concerne la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie reconnue d'intérêt communautaire.

AFFAIRES ECONOMIQUES ET TOURISME :

L'aide à l'immobilier d'entreprise : La communauté de Communes a modifié ses statuts afin d'intervenir en matière **d'immobilier d'entreprise**. Ainsi, elle peut aujourd'hui intervenir afin de soutenir des projets immobiliers, à hauteur de **10% de l'investissement réalisé**.

Communication et tourisme : Le groupe de travail réunissant élus et personnels des quatre offices de tourisme et syndicat d'initiative de notre territoire a finalisé afin de promouvoir la destination GRAND ARMAGNAC, **l'édition d'un guide et plans touristiques**. N'hésitez pas à les demander auprès du Syndicat d'Initiative de Castelnaud.



PETITE ENFANCE

Les loisirs des enfants tiennent une place primordiale dans la vie des familles.

Sept communes adhérentes à la Communauté de Communes du Grand Armagnac (CASTELNAU D'AUZAN - CAZAUBON - EAUZE - ESTANG - GONDRIN - LANNEPAX - PANJAS) portent ou financent déjà, à des degrés divers, des structures d'accueil ou de loisirs qui profitent à l'ensemble du territoire communautaire.

Il s'agit des centres de loisirs du mercredi, des vacances scolaires, des accueils en crèche ou halte-garderie, des activités proposées aux assistantes maternelles ou encore des garderies scolaires ou des ludothèques. Aujourd'hui, le contexte démographique, économique et sociologique en évolution constante infléchit les conditions de vie des enfants, des jeunes, mais aussi de leurs parents.

Ainsi, le développement de l'emploi féminin, la progression des familles monoparentales ou recomposées, les changements des relations éducatives entre parents et enfants, la modification des attentes en matière de loisirs et d'accès aux activités sont autant de facteurs qui impliquent **une évolution constante et un développement permanent des actions vers l'enfance et la jeunesse.**

Conscients de ces mutations, les élus de la Communauté de Communes du Grand Armagnac ont décidé à l'unanimité, de confier à la CCGA, **à compter du 1^{er} janvier 2013** et dans le cadre d'une politique globale et cohérente en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence, **la gestion et le développement de l'ensemble des services de garde et de loisirs de son territoire.**

Un des enjeux de ce projet étant de permettre à l'ensemble des familles du Grand Armagnac de **beneficier des mêmes services.** Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Ce transfert de compétence intervient alors que de nombreux dispositifs sont déjà en place, et parfois depuis plus de 20 ans.

Sur les structures existantes, ce sont aujourd'hui plus de 40 animateurs, assistants socio-éducatif, éducateurs de jeunes enfants ou adjoints d'animation qui œuvrent au quotidien notamment pour permettre aux parents une meilleure articulation entre leur vie familiale et leur vie professionnelle.

Des projets existent, les outils et les actions aussi.

Tout l'enjeu de 2012 sera de **fédérer l'ensemble des acteurs en optimisant ce qui les rassemble pour un nouveau projet pertinent et harmonieux.**

Les élus de la CCGA vous invitent donc à les rejoindre pour construire ensemble un projet pour demain, et à les contacter au 05.62.08.78.22 ou sur ejccga@grand-armagnac.fr.

Quels loisirs ou modes de gardes pour nos enfants ? Crèches, nounous ou centres de loisirs ?...autant de questions auxquelles il faut apporter une réponse conjointe.



QUELQUES DEFINITIONS

Un CLAE : Un centre de loisirs associé à l'école (nouvellement appelé accueil de loisirs associés à l'école) offre un temps d'accueil pour les enfants entre les temps d'école, le matin, le midi ou le soir.

Contrairement aux « simples » **garderies**, les CLAE doivent respecter des règles précises en termes d'encadrement des enfants (nombre et formation des animateurs), de locaux, de projets éducatifs et pédagogiques.

Un CLAC : Un « centre de loisirs associés au collège » est un CLAE mais lié au collège.

Un CLSH : Un centre de loisirs sans hébergement (nouvellement appelé accueil de loisirs sans hébergement), correspond au temps d'accueil extra-scolaire pour les enfants (mercredi et vacances). Son fonctionnement obéit aux mêmes principes que le CLAE.

Un LAEP : Un lieu d'accueil enfants parents est ouvert aux enfants jusqu'à l'âge de 4 ou 6 ans. Il a pour objectif d'être à l'écoute des parents, de rompre leur isolement et de leur permettre de confronter leurs pratiques éducatives avec celles d'autres parents.

Un Multi accueil est une structure mixte qui regroupe une crèche et une halte-garderie et permet l'accueil d'enfants de 10 semaines à 4 ans à temps partiel ou à temps complet.

Un RAM : Un relais d'assistantes maternelles, est un lieu d'échanges pour les assistantes maternelles indépendantes, les parents et les enfants.

Le RAM permet aux familles d'obtenir des renseignements sur les différents modes d'accueil, une mise en relation avec les assistantes maternelles du secteur, des renseignements sur les démarches administratives et les aides financières, ainsi que des temps d'échanges.

Pour les assistantes maternelles, le RAM est essentiellement un lieu d'information, de rencontre, d'échange, d'animation et de soutien technique.

Un CLAS : est un contrat local d'accompagnement scolaire. C'est principalement une aide au devoir, mais c'est aussi accompagner l'enfant dans son rapport à l'école.

Une LODOTHEQUE est un équipement culturel où se pratiquent à la fois le jeu libre, le prêt et des animations ludiques. Sa structuration autour de jeux et de jouets permet d'accueillir des personnes de tout âge. Lieu ressource, sa mission première est de donner à jouer.

Un Accueil Jeunes est un lieu d'accueil des jeunes « ados » de 14 à 17 ans.



POUR CONTACTER LES STRUCTURES

Sur CASTELNAU D'AUZAN :

Les structures sont gérées par le biais d'**ALEC** une association « loi 1901 » qui a vu le jour en 1993, elle est signataire d'un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) avec la CAF et les communes de Castelnau d'Auzan, Montréal du Gers et Labarrère. ALEC regroupe trois grands pôles qui ont un rôle social et éducatif :

LE COFFRE A MALICES: En structure **CLAE** est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 45 à 9 h 00 et de 16 h 30 à 18 h 30, ainsi que la pause méridienne de 11 h 45 à 13 h 30 ; En structure **CLSH** est ouvert pendant toutes les vacances scolaires (sauf celles de Noël) ainsi que tous les mercredis en alternance sur Castelnau d'Auzan et Montréal du Gers de 7 h 45 à 18 h 30.

LE JARDIN DES RIRES est un Relais Assistantes Maternelles : Il est ouvert tous les lundis, mardis et mercredis (fermé pendant les vacances scolaires) de 9 h 00 à 16 h 30.

Les animations collectives ont lieu tous les mardis matin de 9 h 30 à 11 h 30 soit au centre de loisirs de Castelnau d'Auzan ou de Montréal du Gers (selon planning), contact les lundis et mardis au 06.81.08.70.44.

LE CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire) : Des bénévoles, retraités de l'éducation nationale et des métiers de l'animation, ainsi qu'une employée de la structure sont présents pour accompagner les enfants du CP au CM2 à faire leurs devoirs dans les locaux de l'école de 17 h 00 à 18 h 00:

- CASTELNAU D'AUZAN
LES MARDIS ET VENDREDIS
- MONTREAL DU GERS
LES LUNDIS ET JEUDIS

Vous pouvez suivre l'actualité du Coffre à Malices sur le blog :
Coffreamalices.over-blog.com

Sur CAZAUBON :

Le Relais d'assistante maternelle est ouvert les lundis et vendredis de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le CLSH « Lou Petit Gascoun » est ouvert les mercredis pendant le temps scolaire, ainsi que pendant les vacances scolaires de 7 h 45 à 18 h30.

Le CLSH Ados est ouvert les mercredis pendant le temps scolaires, et pendant les petites vacances scolaires de 14 à 18 h.

L'accueil Jeunes est ouvert en fonction des actions et tout le mois de juillet de 8 h à 18 h.

La « Junior Association » est ouverte en fonction des actions qu'elle développe

Contact

enfancejeunesse.cazaubon@orange.fr



Sur LANNEPAX :

La Garderie est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi pendant l'année scolaire, le matin de 7 h 45 à 8 h 50 et le soir de 16 h 25 à 18 h30.

Pour tout renseignement vous pouvez appeler le 05.62.06.58.20



Sur EAUZE :

Le service « petite enfance » de la ville d'EAUZE, « les 3 Pommes », regroupe trois différentes structures :

Le multi accueil, d'une capacité de 12 places est ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 18 h (fermeture au public durant toutes les vacances scolaires).

Le Lieu Accueil Enfant Parent est ouvert les vendredis en période scolaire de 9h à 12h. L'entrée est libre et gratuite pour l'accueil des enfants âgés de 0/6 ans accompagnés par un parent
Contact au 3pommes@mairie-eauze.fr ou au 05.62.09.92.22.

Le Relais d'assistante maternelle est ouvert le jeudi de 9 h à 12 h ou sur Rendez-vous. Il y a aussi une permanence téléphonique
Des animations collectives sont organisées le vendredi de 9 h 30 à 12 h (fermeture pendant vacances scolaires).
Contact au slafargue@mairie-eauze.fr ou au 05.62.09.92.22

Le service « enfance jeunesse » regroupe les structures suivantes :

Les CH'TIWAWAS : service qui regroupe un CLSH les mercredis et pour les vacances scolaires (sauf Noël) du lundi au vendredi de 7 h 45 à 18 h 30 pour les enfants de 3 à 10 ans ; et un CLAE les lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire, de 7 h 40 à 8 h 40 et de 17 h à 18 h 30 pour les enfants de 3 à 5 ans.
Contact au 05.62.09.79.63 ou claechtiwawas.eauze@gmail.com

Le Point Animations Jeunes (le PAJ) : est un « accueil jeunes » pour les enfants de 11 à 17 ans ouvert les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi pendant le temps scolaire de 12 h à 14 h et de 17 h à 18 h (de 14 h à 18 h pour les mercredis) , et les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi pendant les petites vacances (sauf Noël et été), de 14 h à 18 h.
Il est organisé en CLAC en temps périscolaire et en CLSH en temps extrascolaire.

Contact au 05.62.03.72.11 ou sandrine.lebihan@gmail.com

Sur ESTANG :

La Garderie est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi pendant l'année scolaire, le matin de 7 h 45 à 8 h 50 et le soir de 16 h 25 à 18 h 30.

Pour tout renseignement vous pouvez appeler le 05.62.09.62.79 ou par mail estang@wanadoo.fr

Sur GONDRIN :

En période scolaire, le CLAE de l'école pour le RPI Gondrin / Courrensan est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 45 à 8 h 50 et de 17 h à 18 h 45.

Hors période scolaire, le CLSH est ouvert du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires et les mercredis en période scolaire de 7 h 45 à 18 h 45. (fermeture pour Noël et la dernière semaine du mois d'août).

Contact au 05.62.29.16.55 ou clshgondrin@orange.fr

Sur PANJAS :

La Garderie est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi pendant l'année scolaire, le matin de 7 h 45 à 8 h 35 et le soir de 16 h 30 à 18 h 30.

Pour tout renseignement vous pouvez appeler le 05.62.69.04.54 ou par mail mairiedepanjas@wanadoo.fr





FNACA

Ce fût une belle cérémonie que la journée du 1^{er} Avril, jour des Rameaux, à Labarrère, organisée par le Comité Intercommunal de la FNACA de Castelnau d'Auzan, Labarrère, Montréal, et Parleboscq.



Après un recueillement au cimetière et hommage à Jacques Frayret, décédé en Algérie le 10 janvier 1959, puis une messe des Rameaux, les Anciens Combattants et amis se sont retrouvés nombreux autour du Monument aux Morts pour commémorer le Cinquantième Anniversaire du « Cessez le feu en Algérie », où un chêne vert a été planté et où une plaque fût dévoilée pour inaugurer l'espace mémoire du 19 mars 1962. La Croix du Combattant a été remise à Monsieur Jacques Broca et les Porte-Drapeaux ont été salués par les autorités présentes : MM. les Maires de Labarrère Patrick Batmale, Castelnau d'Auzan Philippe Beyries, Montréal Gérard Bezerra,

Parleboscq Serge Tintané, le Secrétaire Général Départemental Guy Brescon, les Présidents d'Eauze Edouard Minguez, Cazaubon Didier Rémazeilles, Castelnau d'Auzan, Jean-Claude Tourné, Madame la Député Gisèle Biemouret, le Conseiller Général Nicolas Labeyrie, Mmes et Mrs Firmigier de Labarrère.

Hommage a été rendu à notre Vice Président, Pierre Senargous, décédé ainsi que Roger Lederlé de Labarrère.

Des diplômes d'honneur ont été remis par Guy Brescon à Jean-Claude Dupuy et Mario Traverso.



La FNACA de Castelnau d'Auzan - Labarrère - Parleboscq - Montréal a organisé une "Journée Evasion" le Vendredi 6 juillet 2012 au Pays Basque Espagnol :Zarautz Getaria.

Dates à retenir :

- ❖ 6 Octobre 2012 à 19 h 30 : Soirée à Eauze (regroupant Eauze, Cazaubon et Castelnau d'Auzan), animée par Les Paloumaïres "la vie en palombière" et chansons d'hier et d'aujourd'hui par Michel Garat et sa chanteuse, en tenue d'époque.
- ❖ La Cérémonie du 11 Novembre 2012 : Messe, défilé et dépôt de gerbe au Monument aux Morts, vin d'honneur offert par la Municipalité le tout suivi d'un repas.



A.C.B.C. : Saison 2011-2012, une grande et belle saison ...

....mais qui laisse cependant des regrets. Au début de saison en septembre 2010 nous savions tous que les équipes étaient en complète reconstruction.

Un entraîneur avait changé, beaucoup d'anciens avaient raccroché les crampons, de nouveaux arrivants devaient s'intégrer au club et un certain nombre de juniors rejoignaient les rangs des séniors. Cela faisait beaucoup de bouleversement et un nouvel esprit de groupe à créer. Ainsi le début de saison fut laborieux, en challenge des trois tours, nous ne franchissions pas l'étape de brassage.

En Championnat Armagnac Bigorre les premiers matchs furent incertains sur le résultat et nous devions même encaisser une défaite sur nos terres. A mi championnat un petit point nous manquait pour rester en première série alors que l'équipe avait progressé et restait même sur une série de victoires.

Relégués en deuxième série, nous devions exceller et à part l'aventure Panjas qui nous coûta la première place, nous ne devions perdre aucun match.



La finale du bouclier 2^{ème} série Armagnac Bigorre opposait donc encore une fois ACBC à Panjas. Ces derniers nous ayant vaincus 4 fois en suivant, pensaient que la finale serait une ballade. Mais c'était sans compter sur la hargne des joueurs de l'ACBC, qui ont certainement fait leur plus beau match de saison et ont remporté le titre de champion, chose qui n'était plus arrivée au club depuis 11 ans. Les joueurs ragaillardis par ce titre ont entamé le championnat de France avec espoir. Espoir vite relégué aux oubliettes, dès la première rencontre et malgré une domination à outrance, l'adversaire faisait la différence au pied. C'est ainsi que s'achève la saison pour l'équipe première beaucoup de joies mais aussi de la déception.

L'équipe réserve, elle, devait tirer les marrons du feu et ce malgré le manque de compétitions, de nombreuses équipes adverses n'ayant pas de réserve dans leurs clubs. Ainsi cette équipe qui s'est forgé une âme tout au long de la saison et qui avait remporté un maximum de victoires, devait échouer en quart de finale de son championnat face à la réserve de Tournay qui représentait pour leur club le seul titre possible sur la saison. C'est donc un Tournay renforcé qui s'est présenté face à notre réserve restée identique à la saison, ce choc à été en défaveur de notre équipe.



Sur l'ensemble du club, joueurs, dirigeants et supporters ont été tout de même enthousiasmés de cette saison et ont tous ensemble dans une grande fête digne des plus grandes troisième mi temps fêté le titre de CHAMPION ARMAGNAC BIGORRE 2^{ème} série. Souhaitons que 2012-2013 nous réserve autant de joie, le club à besoin de tous, joueurs, dirigeants, supporters n'hésitez pas à vous faire connaître et à venir rejoindre la grande famille de l'Ovalie ACBC.

Les présidents de l'ACBC



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS



La formation dans la vie de nos casernes est devenue une priorité. Laurent Laborde a répondu présent pour devenir le deuxième formateur obligatoire dans notre centre, il est difficile de cumuler deux fonctions majeures. Il laisse donc la présidence à Franck Kirighin et Eric Péron.

Avec des charges de fonctionnement de plus en plus élevées, nous nous devons de réussir toutes les manifestations organisées.



Chaque année, nous réalisons quatre lotos à la salle Polyvalente. Un grand merci à trois de nos retraités et aux personnes qui œuvrent pour que nos voisins viennent en nombre. Un grand panneau a été placé à l'entrée du village, peut être un peu pour les Auzanais..., que nous espérons toujours de plus en plus nombreux. Les prochains Lotos :

Les vendredis 7 septembre et 5 octobre. D'avance Merci.

Comme tous les 13 juillet, le traditionnel repas à partir de 20H00

suivi de son bal, place du Foyer

Pour une meilleure organisation, des tickets vous seront proposés par les pompiers, des retraités pompiers, au syndicat d'initiative et chez nos commerçants.



L'amicale dans notre caserne a un rôle très important. Tout d'abord, elle se décompose en commissions, voire en groupes de travail. Chacun d'entre nous doit donc s'investir et s'impliquer.

Elle est le lien entre « l'opérationnel » et les actifs, les retraités et aussi nos familles.

Comme dans le rugby et d'autres sports, l'esprit de famille est prépondérant.

La vie a parfois été dure voire cruelle, pour certains d'entre nous, la solidarité et le dévouement du groupe dans ces épreuves n'ont pas été de vains mots.

Nous pouvons dire que nous formons un corps soudé, animé d'un bon état d'esprit, prometteur pour l'avenir et qui saura attirer les plus jeunes.

Les présidents

Franck Kirighin et Eric Péron.





Le SYNDICAT D'INITIATIVE se met au vert !



L'année 2012 du Syndicat d'Initiative est placée sous le signe de la nature par de nombreuses manifestations :

- La troisième édition du Salon Bio et Eco : BIOZAN : Première édition sur deux jours. Bilan positif dans l'ensemble. Nous avons déjà enregistré des inscriptions pour la prochaine édition
- Fête Nationale de la Nature (manifestation organisée par le ministère de l'environnement) : Créations de nichoirs avec le CLAE, randonnée pédestre sur la faune et la flore en zone humide

- Les Journées Nature (manifestation organisée par le Conseil Régional de Midi-Pyrénées) : dédicaces du livre de Corinne Hermantier, visite d'un jardin, et visite sur les 5 sens.

- Balades Découvertes, proposées cet été : « Rdv avec la faune et la flore auzanaise » qui aura lieu tous les 15 jours à partir du 13 juillet (la matinée du vendredi sur inscription)

Saison Estivale :

Cette saison, Clémence rejoint les rangs du Syndicat, pour proposer des animations pour les grands et les petits : Ces animations sont gratuites et ouvertes à tous (vacanciers, auzanais, ...) les lundis, mercredis et jeudis de 17h à 19h, à la base de loisirs.

Manifestations à venir :

- « **L'Été d'Auzan : Kermesse pour les enfants** », samedi 21 juillet, de 15h à 19h *au square sous les chapiteaux. Nombreux jeux gratuits.*
- **18° Vide Grenier et Foire Artisanale**, le dimanche 22 juillet, toute la journée, à la base de loisirs.
- Soirée du 14 Août : **Soirée 70's**, à la Loupiote et place de la mairie.
- **Fête du Cheval**, samedi 1^{er} septembre, à la salle polyvalente, avec randonnée le matin, repas le midi, et de nombreuses animations durant l'après-midi.

Quelques nouveautés :

- *Lettre Actu : cette lettre recense toutes les manifestations de la commune du mois, et est envoyée par mail à tous ceux qui le désirent. Pour la recevoir, demander par mail, ou retrait au Syndicat d'initiative.*

Si vous souhaitez y faire passer une manifestation ou information, adressez vous à Anne-Claire

- *Le Syndicat d'Initiative a pris des quartiers d'été à la base de loisirs, où il est ouvert tous les jours, cependant le Syndicat du centre ville ne ferme pas complètement ses portes : En effet, le Syndicat du centre est ouvert deux matinées par semaine (mardi et vendredi matins) et vous propose une exposition.*



LE COFFRE A MALICES

Bientôt la fin de l'école, et le début des grandes vacances le vendredi 6 juillet.

Nos frères Mousquetaires du Coffre à Malices seront en selle dès le 1^{er} jour pour « chevaucher » un programme d'activités plein d'aventures.....

Du sport : Journée randonnée et VTT, jeux de piste avec parcours d'obstacles, journée prévention routière, golf, activités nautiques, pêche, équitation, aviron au lac de l'Uby, puis un parcours en VTT avec la visite de la ferme « Les Pots d'Anne » chez Mr et Mme Fabe, où nous dégusterons lors du goûter champêtre, les bons produits du terroir local.

Des ateliers traditionnels, cuisine et arts plastiques, l'atelier nature en continuité avec le projet à l'année, par cycle de classe, comme : l'investigation d'un ruisseau local avec le CPIE gersois, la journée nature avec Maïthé, balade découverte et observation des oiseaux de nos régions avec production de croquis sur site.

Le rallye photos, l'investigation de notre mare, afin de répertorier la faune et la flore en constante évolution. L'atelier jardinage, qui demande un travail quotidien ! **Et, comme encouragement à tous ces efforts.....**le matin du 21 mai, les enfants ont découvert le désastre ! le jardin piétiné, leurs plantations arrachées, les algues de la mare jetées sur les murs du CLAE ; dans ces algues, tout un petit monde en phase de développement, tritons, têtards, larves de libellules, limnée d'eau que les petits observent avec délicatesse... Un acte de **vandalisme lâche et imbécile**, aux antipodes de l'éducation respectueuse que l'équipe s'applique à transmettre aux enfants jour après jour. Alors face à tant de méchanceté, nos fiers petits reprennent courage et dès le lendemain ont semé à nouveau haricots, potirons, petits pois, épinards, etc. Il faut continuer ce projet et reconstruire ce qui a été détruit. Bravo les enfants, c'est un bel exemple de COURAGE et de DETERMINATION.

Pour finir, de chouettes sorties pour cet été : L'Azinet à Sarrant (balades à dos d'ânes), baignade à Ludo-Park (Nérac), balade en bateau, journée à Animapark puis pour clore les vacances nous partirons au parc animalier d'Argelès Gazost. Trois jours à Luchon sont prévus pour pratiquer des activités originales : canyoning, descente de montagne en trottinette, randonnée avec bivouac. Beaucoup d'émotions en perspective.

A bientôt

L'Equipe d'ALEC et du Coffre à Malices





CAC 32



Bilan mitigé pour notre section en ce début de saison 2012. Pas encore de victoire au compteur mais de nombreuses places dans les 10 premiers avec Raymond Chapsal, Daniel Chazeaud et Michel Douilly.

Par contre, satisfaction totale en ce qui concerne les actions du Club.

En effet, nous avons pu servir de ville étape du Tour de France de Christophe Bonnet, atteint de la maladie orpheline "rétinopathie pigmentaire". Ce dernier a parcouru 2600KMS pour faire connaître ce mal qui le frappe et nous avons été très heureux et fiers de participer à sa quête.



Les enfants des écoles lui ont fait une réception chaleureuse accompagnés de leurs institutrices, des membres du Conseil municipal et des représentants de la presse régionale.

Pour connaître son aventure

<http://tof-roule-pour-la-vue.over-blog.com/>

Autre information positive, l'organisation de la course d'Arech du 21 Juin a été une réussite : Cent quinze coureurs venus des quatre coins du Sud-Ouest (Lourdes, Toulouse, Bordeaux....), et une troisième mi-temps autour des assiettes préparées par Pascale Douilly qui s'est prolongée jusqu'à minuit. Ce, malgré la fatigue des participants, qui n'était, avouons-le, pas si apparente que ça!

Merci encore à la municipalité, à nos sponsors Intermarché Cazaubon, CIC Nérac et tous les généreux donateurs (La Boubée d'Auzan, La Comtesse Auzanaise, Le comité d'Arech pour le prêt de la chambre froide, Les Pots d'Anne, Proxi, La boulangerie Crocq, La Loupiote, Le Domaine de Pouchégu, Le Château de Bordeneuve, Le Domaine de Danis) pour ne citer que ceux situés sur la commune.

A renouveler l'an prochain en souhaitant des conditions aussi favorables!



LOU ROUNDEOUN D'AOUZAN

Les jours passent vite au Club, et les anciens n'ont pas toujours le temps de réaliser tous leurs projets (conduite auto, informations sur la sécurité...)



Les temps forts de ce semestre furent la sortie au Lac de Soues (Tarbes), un peu décevante pour la quinzaine de participants (les haras étaient fermés...)

Mais surtout la belle réussite de la journée "randonnée" de l'interclub.

Aucun des organisateurs n'avait participé aux rencontres des années passées, mais tous surent se mobiliser, l'une s'assurant du bon entretien des chemins de randonnée, l'autre des inscriptions, d'autres encore du repas... leur meilleure récompense fut le sourire des quelques 80

participants et leur envie de revenir à Castelnau d'Auzan.

Les Bourses aux plantes, début mai et début juin, se sont étirées sur la journée et reprendront de septembre à novembre, le premier mardi.

Pour ceux qui ne sont pas tentés par la belote, il y a toujours eu une autre animation le mardi après-midi, exercices de mémoire ou "remue-méninges", informatique, couture ou tricot, l'innovation du trimestre a été de chanter et de jouer ensemble, bavarder et rire ...

Tout cela reprendra dès le début du mois de septembre,

Surveillez l'affichage sur la porte du club!



AU FOYER RURAL

Section quilles

La principale activité de l'été est celle des quilles, depuis le début juillet jusqu'au 29 août.

Les concours à la mêlée auront lieu tous les mercredis soir autour de la salle polyvalente, inscriptions à partir de 20h30 et début du concours à 21h.

Ces concours sont ouverts à tous : chaque équipe réunit autant que possible un joueur confirmé, un débutant et un jeune.

A l'occasion du concours du mercredi 25 juillet le Foyer organise une sardinade.

Les repas seront servis à la salle polyvalente à partir de 19h, les réservations se feront au Syndicat d'Initiative.

La finale du championnat individuel aura lieu au cours de la fête d'Arech, le dimanche 5 août.

Le traditionnel repas de fin de saison est prévu pour le dimanche 2 septembre, précédé d'un concours à la mêlée.

Marchés des producteurs

Comme l'an dernier, deux marchés sont programmés les mardi 17 juillet et 7 août.

Section belote

Les concours de belote reprendront dès septembre, soit les mardis 18 septembre, 16 octobre, 13 novembre, 11 décembre, 15 janvier, 19 février, 19 mars, 16 avril, 14 mai et 18 juin.





LYRE NOUVELLE AUZANAISE

Les derniers temps forts de l'année:



Le 17 Mars: soirée spectacle au foyer avec les élèves de l'école de musique et la participation du groupe <Les Pourquoi Pas>.



Le 2 Juin: les enfants de l'école de musique ont pu nous faire apprécier leur travail accompli, en nous proposant leur audition de fin d'année. C'est à cette occasion, que nous pouvons nous rendre compte des progrès de chacun.

Cette soirée a été accompagnée d'un repas sur des notes du pays basque. Nous remercions toutes les personnes qui se sont associées à cette soirée. Un merci, tout particulier, à la chorale La Do Ré d'Auzan, qui chaque année et pour notre plus grand plaisir, nous fait l'honneur d'y participer, et ce, au profit de l'école de musique.



Le 23 Juin: un diplôme est remis chaque année à tous les élèves, récompense de leur travail.

Les élèves de l'école de musique, les professeurs et le bureau vous souhaitent de bonnes vacances et vous donnent rendez-vous dès la rentrée en espérant accueillir de nouveaux musiciens.

AAPPMA de Castelnau d'Auzan

La société de pêche de Castelnau d'Auzan a aleviné cette année au Lac du "Coucut"



100Kgs de Tanches,
100Kgs de Gardons,
140Kgs de Truites

-En rivière
160Kgs de Truites,
10Kgs de Goujons

Concours de Pêche le dimanche de la fête du village, qui aura lieu à 9H (inscription et petit déjeuner à partir de 7H).

Le président et le bureau de la société de pêche ne reprendront pas leurs fonctions pour l'année 2013.

Ce qui amènera à une nouvelle élection au cours de l'assemblée générale fin 2012.

Les personnes qui sont intéressées pour reprendre la société de pêche et reconstituer un nouveau bureau, peuvent contacter le président au 06.84.24.66.24





L'ÉCOLE



Les élèves de grande section-C.P. présentent « la petite étoile » aux familles, puis au club du troisième âge.



En avant pour la descente de la dune du Pyla! Les grands en classe de découverte autour du bassin d'Arcachon.



Le défilé de Carnaval. C'est jour de marché, l'école et son intervenant en musique animent Castelnaud.



Rencontre sportive inter-écoles au stade de Castelnaud. Au programme: course, saut en longueur, lancer, relais gersois.



Les enfants de maternelle et de GS/CP devant le bateau « Le Prince Henry » à Nérac, à l'occasion de leur journée dans le Lot et Garonne (musée d'Agen, visite du parc de Garenne et mini-croisière sur la Baïse)

L'année prochaine, nous reconduirons les événements qui rythment l'année tels que la soirée théâtre, le défilé costumé, le spectacle de fin d'année

Pas de classe de découverte prévue mais le plus de sorties possibles pour se divertir (spectacles), se cultiver (musées) ou bouger (rencontres sportives, piscine)

La rentrée des classes est fixée au 4 septembre, avec des effectifs stables (20 enfants par classe en moyenne) et une équipe enseignante inchangée.

Les parents qui n'auraient pas inscrit leurs enfants à la fin de l'année scolaire devront se faire connaître le 3 septembre.

Du nouveau à l'école: son site internet <http://pedagogie.ac-toulouse.fr/eco-pri-castelnauduzan> à consulter et à utiliser pour éviter surconsommation d'encre et de papier.



CLUB TAURIN AUZANAIS

la vingtaine de membres actifs a commencé la saison 2012 par le renouvellement du bureau.

La première course a eu lieu le Lundi de Pâques avec la DAL et la cuadrilla de Christophe Dussau. Nous avons eu le plaisir de retrouver notre auzanais Denis Lazartigues qui nous a offert un final de qualité.

Le 2 juin, nous avons organisé une sortie pour le Festival Art et Courage.

Après un repas convivial sur les berges de l'Adour et une visite à la ganadéria de Michel Agruna, nous avons vibré à ce spectacle taurin unique, où l'art, le courage et l'émotion sont portés au plus haut. Les acteurs affrontent des vaches sans corde et pour les plus expérimentés, des novillos et des taureaux de plus de 500 kgs. C'est vraiment impressionnant à voir ! Il faut y assister au moins une fois !

Nous espérons renouveler cette journée l'année prochaine, avec la visite d'une autre ganadéria ; les personnes qui seraient intéressées pour découvrir ce spectacle peuvent se renseigner auprès d'un membre du bureau.



La seconde course de l'année sera pour les fêtes patronales, le dimanche 22 juillet, à 17 h avec la ganadéria Deyris/Merville et la cuadrilla de Jean Marc Lalanne, avec le sauteur Guillaume Vergonzeanne, champion de France en titre, et son frère Nicolas, 8 fois champion de France, Thomas Marty, vainqueur du concours d'Aire sur Adour 2012, sans oublier les autres toréros de la cuadrilla.

Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux sur les gradins, pour ne pas laisser mourir cette tradition dans notre village.

Nouveau bureau

Présidents

Larissa Couerbe et Nicolas Couerbe

Trésorières :

Sabine Courtès et Sylvie Couerbe

Secrétaires :

Martine Missotte et Jean Claude Mousquey

ASSOCIATION DE CHASSE LA ST HUBERT AUZANAISE

Le Président et les membres du bureau profitent de ce bulletin municipal pour inviter tous les chasseurs de la Saint Hubert à se rapprocher, s'ils le désirent, de la maison de chasse mise gracieusement à disposition par la Mairie. En effet il est important de rappeler que ce lieu de rassemblement est ouvert à tous, chasseurs de petits et grands gibiers. Il est toujours intéressant d'échanger et d'apporter des idées sur les améliorations possibles tant en matière de battues que de chasses au petit gibier.

Tout cela autour du verre de l'amitié servi à l'issue de chaque journée de chasse. Les propriétaires fonciers qui le souhaitent sont également les bienvenus. En effet, sans leur concours, tant en matière de mise à disposition des terres que par les nombreuses informations qu'ils nous transmettent concernant le gibier, il nous serait beaucoup plus difficile de chasser dans de bonnes conditions.



Le Président : Didier Réaux



FÊTES ESTIVALES

en fête

CASTELNAU D'AUZAN

du 17 au 23 Juillet 2012

Mardi 17 : "L'été d'Auzan" : Marché aux producteurs nocturne
place du foyer municipal à partir de 19h

Mercredi 18 : 21h00 : Concours de Quilles à la mêlée en 4 parties,
(Inscriptions à partir de 20h30) à la salle polyvalente

Vendredi 20 : de 19h30, jusqu'au feu d'artifice : Repas Moules/Frites
à la plancha (9 €), au restaurant du lac.
Inscriptions au 06.42.07.95.61
Bal Disco gratuit avec le podium Superstar.
Feu d'artifice aux abords du lac, offert par la municipalité

Samedi 21 : 15h00 à 19h00 : « L'été d'Auzan » : Kermesse pour
les enfants avec nombreux jeux gratuits, au square.
Organisé par l'ALEC et le Syndicat d'Initiative
18h00 : Randonnée pédestre. RDV place du Foyer
18h30 : Messe en l'église de Castelnau
21h00 : BIFTECKade, organisée par le SCA,
place du Foyer Municipal & Bal avec Coconut's

Dimanche 22 : 18° Vide Grenier et Foire Artisanale
toute la journée à la base de loisirs
7h30: Inscription au concours de pêche
9h00: Concours de pêche, au lac du coucut
11h30 : Remise des prix du concours de pêche.
17h00 : Course Landaise:
Ganaderia DEYRIES – Cuadrilla Jean-Marc Lalanne
Animée par la Banda "Les Kanari's"

Lundi 23 : 13h00 : Traditionnel déjeuner aux escargots,
au square.

Renseignements au Syndicat d'Initiative
Tél/Fax: 05.62.29.20.21
auzan.info@wanadoo.fr
<http://castelnaudauzan.free.fr>

3, 4, 5 et 6 août 2012

FÊTES D'ARECH

VENDREDI 3 21h **CONCOURS DE BELOTE** EN 4 PARTIES (TOURIN)

SAMEDI 4 TOUTE LA JOURNEE CHATEAU GONFLABLE **GRATUIT**

15 h **CONCOURS DE PETANQUE** EN DOUBLETES

100 € de prix, plus engagements et trophée

16 h **Concours de Belote** en 4 parties

19 h **Randonnée Pédestre**

20 h 30 **PAËLLA** Animation « Luc Courrèges »

23 h Bal gratuit avec **SUPERSTAR**



Dimanche 5 TOUTE LA JOURNEE CHATEAU GONFLABLE **GRATUIT**

17^{ème} Championnat de France individuel de quilles au maillet toute la journée

12 h Repas champêtre, **POULE AU POT**

Inscriptions obligatoires avant le 2 Août

18 h Remise des prix et vin d'honneur

animés par les Kanari's

20 h 30 **GRILLADES**

23 h Bal gratuit avec **SUPERSTAR**



Lundi 6 Toute la journée Château Gonflable **GRATUIT**

13 h **GRANDE ESCARGOLADE**

sous chapiteau - Places limitées, inscriptions obligatoires.

Paiement à l'inscription

Toutes les réservations repas
seront prises sur place ou par
téléphone

Mr GALLINARO au 05 62 29 23

32, ou au 06.76.80.22.40

Et au 05.62.29.21.04, ou au
06.78.17.01.14

ANIMATIONS POUR LES ENFANTS
DURANT TOUTES LES FESTIVITES

Venez nombreux, le meilleur
accueil vous est réservé.

Houeillères ^{en fête!}

Du 17 au 20 Août 2012

Vendredi 17

21h : Belote en 4 parties
tourin offert

Samedi 18

15h : Concours de pétanque en doublettes
16h : Jeux pour tous
18h : Randonnée pédestre
21h : Moules à la plancha – Frites (13 €)

Dimanche 19

21h : Repas Paëlla (13 €)
Soirée Bandas

Lundi 20

Escargolade (25 €)



Réservations obligatoires pour tous les repas au :

05.62.29.21.25

05.62.29.20.29

05.62.29.26.04



Castelnau
de Médoc



CASTELNAU BARBARENS

29 JUILLET 2012



INSCRIVEZ VOUS VITE !!!!